

20 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 20 juillet 2004](#)

## Envoi de militaires en RDC

Sur proposition de Monsieur André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de l'envoi de militaires belges en République démocratique du Congo (à Kinshasa et à Kamina).

Sur proposition de Monsieur André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de l'envoi de militaires belges en République démocratique du Congo (à Kinshasa et à Kamina).

Ces militaires doivent assurer la formation des cadres de trois brigades intégrées congolaises, durant le second semestre de 2005. La formation comprend deux volets : le premier concerne le recyclage des cadres supérieurs, effectués par neuf instructeurs belges, au Centre supérieur militaire de Kinshasa. Le second volet concerne la formation tactique des cadres subalternes, sous la forme d'un recyclage pratique, dispensé par quinze instructeurs belges, sur le plateau de Kamina. Ces instructeurs seront accompagnés d'un petit détachement d'appui, constitué de huit militaires et dotés des moyens nécessaires pour leur assurer un maximum d'autonomie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe